

Législation Aéronautique EMAR 21G

Règlement militaire et d'Etat de la Fabrication d'aéronefs, moteurs et composants



OBJECTIFS

- Être en mesure de comprendre les objectifs du règlement EMAR 21 (anciennement FRA 21) en ce qui concerne sa contribution à la navigabilité initiale des aéronefs, moteurs et composants militaires et d'état.
- Identifier l'utilisation et la rédaction des documents de navigabilité réglementaires.
- Cette formation apporte aux participants une culture de la réglementation aéronautique d'État.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.
- Documentation fournie aux stagiaires.



CONDITION(S) TARIFAIRE(S)

Modules	Durée	Méthodes disponibles				Solutions et tarifs HT par stagiaire	
						Inter	Intra
Formation initiale	7h			•	•	300€	Sur demande
Formation continue	3,5h			•	•	200€	

PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeants, responsables assurance qualité, personnels de certification et gestionnaires de la navigabilité initiale des aéronefs.

PROGRAMME

Définition de la sécurité et navigabilité L'environnement réglementaire militaire européen et français

Rôle des instances réglementaires :

- Rôle des Autorités Techniques et d'Emploi, de la DGA, de la DSAé, et Rôle de l'Assurance Qualité de l'Organisme agréé.

Principe de la certification des aéronefs militaires et d'État

Étude succincte de l'instruction interministérielle fixant les exigences essentielles et des dispositions complémentaires en matière de navigabilité des aéronefs militaires et des aéronefs appartenant à l'État et utilisés par les services de douanes, de sécurité publique et de sécurité civile.

Étude détaillée de la sous partie 21 G : reconnaissance d'Aptitude d'Organisme de Production (POA)

- Locaux, ressources humaines, personnels de certification, données de fabrication
- Politique de sécurité et système qualité.
- Prerogatives de l'organisme de fabrication
- Surveillance

Étude du MOP

L'APMS (Mise en Service)

- Prerogatives & Responsabilités
- Documents supports (Form1 & équivalents)

Évaluation des connaissances

Tous les documents réglementaires sont à jour de la dernière édition.